

Document 7 **swissnosc** SSI-module

Critères de diagnostic des infections du site chirurgical selon le Centers for Disease Control and Prevention.
Version du 01.10. 2021

Référence	Horan TC et al. CDC definitions of nosocomial surgical site infections, 1992: a modification of CDC definitions of surgical wound infections. <i>Infect Control Hosp Epidemiol</i> 1992; 13: 606-8						
3	Ces critères sont composés de 3 paramètres (A, B, C)						
A	B	C	Le diagnostic d'infection est posé si présence des critères A+B ou A+C ou A+B+C				
CRITERE A	Infection survenant dans les 30 jours postopératoires (ou jusqu'à 90 jours pour les prothèses orthopédiques, cardiaques, vasculaires ou du rachis)						
CRITERES B	AU MOINS 1 DES 3 CRITÈRES CI-DESSOUS pour chacun des 3 types d'infection			Superficielle	Profonde	Organe/Espace	
Infection incisionnelle SUPERFICIELLE			Infection incisionnelle PROFONDE			Infection d'ORGANE ou d'ESPACE* ! voir note de bas de page	
1	Ecoulement purulent provenant de l'incision superficielle, confirmé ou non par un résultat microbiologique positif		1	Ecoulement purulent provenant de l'incision profonde mais pas du compartiment organe/espace		1	Ecoulement purulent à partir d'un drain placé dans le compartiment organe/espace
2	Culture# positive obtenue de façon aseptique à partir d'un liquide ou de tissu provenant de l'incision superficielle		2	Déhiscence spontanée de l'incision profonde OU réouverture délibérée par le chirurgien :		2	Culture# positive (prélèvement aseptique) à partir d'un liquide ou de tissu provenant d'un compartiment organe/espace
			SI	>38°C			
			OU	Douleurs locales ou douleurs à la palpation			
			SAUF	si culture négative			
3	Au moins UN des signes suivants :		3	Absès, ou autre évidence d'infection de l'incision profonde, visualisés lors d'une réintervention ou par un examen histologique ou radiologique, ou lors d'un examen clinique ou d'une procédure invasive		3	Absès, ou autre évidence d'infection du compartiment organe/espace, visualisés lors d'une réintervention ou par un examen histologique ou radiologique, ou lors d'un examen clinique ou d'une procédure invasive
	→ douleurs			→ tuméfaction			
	→ rougeur			→ chaleur			
	ET réouverture délibérée par le chirurgien SAUF si la culture est négative						
CRITERE C	Diagnostic posé par le médecin traitant ou le chirurgien						

#La méthode d'identification de micro-organisme(s) à l'aide d'une méthode ou d'un test autre que la culture est admise (KT 45).

*Voir ci-après les critères spécifiques pour les endométrites après césarienne, endocardites après chirurgie cardiaque, les infections associées à une prothèse orthopédique

Document 7 **swissnosc** SSI-module

Critères spécifiques de diagnostic d'infection d'ORGANE / ESPACE pour ENDOMÉTRITE après césarienne

A partir du 01.10.2013

ENDOMETRITE (=ORGANE / ESPACE)

L'endométrite doit remplir **AU MOINS 1** des 2 des critères suivants

CRITERE 1	Culture positive à partir d'un liquide (y compris le liquide amniotique) ou du tissu de l'endomètre obtenu durant une procédure invasive ou par biopsie
------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CRITERE 2	La patiente présente AU MOINS 2 des signes ou symptômes suivants:
	<ul style="list-style-type: none">→ Fièvre (> 38 °C)→ Douleurs abdominales (sans autre cause connue)→ Sensibilité de l'utérus (sans autre cause connue)→ Écoulement purulent de l'utérus (sans autre cause connue)

NB	<i>Pas d'endométrite secondaire à la césarienne si le liquide amniotique était déjà infecté au moment de l'intervention ou si la rupture de la poche des eaux était survenue plus de 48 heures avant l'intervention</i>
-----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

En cas d'endométrite, saisir des critères dans la base de données online selon le KEY TERM 11.

Document 7 **swissnosc** SSI-module

Critères spécifiques de diagnostic d'infection d'ORGANE / ESPACE pour ENDOCARDITE après chirurgie cardiaque

A partir du 01.10.2013

ENDOCARDITE CHEZ UN PATIENT AGE > 1 AN (=ORGANE / ESPACE)

L'endocardite doit remplir **AU MOINS 1** des 2 des critères suivants

CRITERE 1 Organismes cultivés à partir d'une valve ou de végétations

CRITERE 2	2A	Le patient présente AU MOINS 2 des signes ou symptômes suivants: <ul style="list-style-type: none">→ Fièvre (> 38 °C)→ Apparition ou modification d'un souffle cardiaque (sans autre cause connue)→ Phénomène embolique (sans autre cause connue), y compris les lésions hémorragiques palmo-plantaires de Janeway→ Manifestations cutanées sauf si autre cause connue. Ex. pétéchies, nodosités douloureuses au niveau de la pulpe des doigts ou des orteils (Osler), hémorragies filiformes→ Insuffisance cardiaque (sans autre cause connue)→ trouble de la conduction (sans autre cause connue)
	2 B	<u>ET AU MOINS 1</u> des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none">→ Organismes cultivés à partir de ≥ 2 paires d'hémocultures[#]→ Organismes visualisés à la coloration de Gram de la valve si la culture est négative ou pas effectuée→ Végétations observées sur la valve lors d'une procédure invasive ou une autopsie→ Tests de laboratoires positifs effectués sur un échantillon de sang ou d'urine (ex. test antigénique pour <i>H. influenzae</i>, <i>S. pneumoniae</i> ou streptocoques du groupe B)→ Evidence d'une nouvelle végétation visualisée lors d'une échocardiographie
	2 C	<u>ET</u> le médecin instaure un traitement antibiotique approprié (si le diagnostic est fait ante mortem)

NB : le critère 2 est rempli si présence d'au moins 2 points en 2A et d'au moins 1 point en 2B ainsi que du point 2C.

[#] On entend par hémoculture un prélèvement de sang mis en culture qu'il soit réparti en une ou plusieurs bouteilles. Si p. ex. un staphylocoque doré est présent dans 3 hémocultures, mais seulement 1x ou 2x dans chacune des paires, les 3 hémocultures sont considérées comme positives. Si 2 bouteilles de la même paire sont positives = 1 hémoculture positive.

En cas d'endocardite, saisir des critères dans la base de données online selon le KEY TERM 11.

A partir du 01.10.2013

Document 7 **swissnosc** SSI-module

ENDOCARDITE CHEZ UN PATIENT AGE ≤ 1 AN (=ORGANE / ESPACE)

L'endocardite doit remplir **AU MOINS 1** des 2 des critères suivants

CRITERE 1

Organismes cultivés à partir d'une valve ou de végétations

CRITERE 2

2 A Le patient présente **AU MOINS 2** des signes ou symptômes suivants:

- Fièvre (> 38 °C rectal)
- Hypothermie (< 37 °C rectal)
- Apnée (sans autre cause connue)
- Bradycardie (sans autre cause connue)
- Apparition ou modification d'un souffle cardiaque (sans autre cause connue)
- Phénomène embolique (sans autre cause connue) y compris les lésions hémorragiques palmo-plantaires de Janeway
- Manifestations cutanées sauf si autre cause connue. Ex. pétéchies, nodosités douloureuses au niveau de la pulpe des doigts ou des orteils (Osler), hémorragies filiformes
- Insuffisance cardiaque (sans autre cause connue)
- trouble de la conduction (sans autre cause connue)

2 B ET **AU MOINS 1** des éléments suivants :

- Organismes cultivés à partir de ≥ 2 paires d'hémocultures
- Organismes visualisés à la coloration de Gram de la valve si la culture est négative ou pas effectuée
- Végétations observées sur la valve lors d'une procédure invasive ou une autopsie
- Tests de laboratoires positifs effectués sur un échantillon de sang ou d'urine (ex. test antigénique pour *H. influenzae*, *S. pneumoniae* ou streptocoques du groupe B)
- Evidence d'une nouvelle végétation visualisée lors d'un échocardiographie

2 C ET le médecin instaure un traitement antibiotique approprié (si le diagnostic est fait ante mortem)

NB : le critère 2 est rempli si présence d'au moins 2 points en 2A et d'au moins 1 point en 2B ainsi que du point 2C.

Saisie des critères dans la base de données online en cas d'endocardite selon le KEY TERM 11.

Document 7 **swissnosc** SSI-module

Critères spécifiques de diagnostic d'infection ASSOCIEE A UNE PROTHESE ORTHOPEDIQUE

A partir du 01.10.2014

INFECTION ASSOCIEE A UNE PROTHESE ORTHOPEDIQUE (hanche ou genou) (=ORGANE / ESPACE)

L'infection de l'articulation péri-prothétique ou des bourses séreuses doit remplir **AU MOINS 1 des 3 des critères suivants**

CRITERE 1

Au moins **deux cultures positives** pour le même micro-organisme[#] obtenues à partir de **prélèvements péri-prothétiques** (liquide ou tissu)

CRITERE 2

Présence d'une **fistule**[§] communiquant avec l'articulation

CRITERE 3

Présence d'**AU MOINS 3 des critères mineurs suivants:**

- **Protéine C Réactive élevée** (CRP >100 mg/L) **OU*** **vitesse de sédimentation élevée** (ESR >30 mm/h)
- **Leucocytes** >10'000 cellules/ μ L dans le liquide synovial **OU** **bandelette[&] positive** (Estérase leucocytaire) avec 2 croix (++) ou plus de leucocytes
- **Polynucléaires neutrophiles** dans le liquide synovial (>90%)
- **Analyse histologique** du tissu péri-prothétique avec **>5 neutrophiles** (par champ à fort grossissement 400x)
- **Une seule culture positive** obtenue à partir d'un prélèvement péri-prothétique (liquide ou tissu)

[#] Identique pour le genre et l'espèce mais pas nécessairement pour l'antibiogramme

[§] Une fistule est définie comme une ouverture ou un canal étroit sous la peau qui peut s'étendre dans n'importe quelle direction à travers les tissu mou et créant un espace mort dans lequel un abcès peut potentiellement se former

* Afin de mieux répondre aux pratiques médicales suisses, le « et » présent dans les critères américains du CDC a été remplacé par « ou ».

[&] Appelée également « stick ou stick urinaire », cette bandelette réagit à la présence de l'estérase, enzyme contenu par les leucocytes

Document 7 **swissnoso** SSI-module

Nota bene :

- A. Culture positive obtenue de façon aseptique.** Il s'agit d'une culture à partir d'un prélèvement effectué de manière à prévenir l'introduction d'organismes des tissus avoisinants dans l'échantillon collecté.
- B.** Un abcès d'un seul point de suture (« stitch abcess »), c'est-à-dire une inflammation minimale et un écoulement limité au point de pénétration de la suture n'est **pas** considéré comme une infection du site chirurgical dans le système NNIS et de Swissnoso.
- C.** Une **dermo-hypodermite isolée** ne suffit pas à poser le diagnostic d'infection incisionnelle superficielle.
- D.** Une **fuite ou un lâchage de suture anastomotique**, visualisés lors d'un examen radiologique ou lors d'une réintervention, correspondent à une **infection d'organe/espace** même si les autres critères d'une infection ne sont pas (encore) atteints.
- E.** Les **endométrites** et les **endocardites** après chirurgie sont considérées comme des infections **d'organe/espace** si elles répondent aux critères spécifiques. Voir tableau des critères spécifiques, pages suivantes.